

ABONNEMENT.

SAUMUR: En an. 35 fr. Six mois 18 TROIS MOIS 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 JUIN

L'EMPRUNT

Eh non! non! non! nous n'avons pas d'impôts nouveaux avant les élections. Mais — on en cause très-couramment à la Bourse d'avant-hier; — il est presque certain que nous aurons un emprunt. On évite Charybde, mais on se jette sur Scylla.

On aurait bien voulu ajourner ces ennuyeuses questions financières jusqu'après les élections. Malheureusement il paraît que la chose est impossible. Les caisses sonnent le creux et il faut pourvoir aux besoins généraux et surtout aux besoins de coterie.

Le système économique républicain qui consiste, on le sait, à dévorer les crédits avant même qu'ils ne soient votés par le Parlement, a logé le diable dans la bourse publique. Il faut cependant entretenir nos troupes de la Tunisie et de l'Extrême-Orient. D'autre part, les appétits des clients deviennent d'autant plus exigeants que les élections approchent: « Pas d'argent, pas de Suisse », dit le concierger des Plaidiers. Il y a beaucoup de ces conciergers-là dans le parti républicain.

Donc il faut de l'argent, quand même et tout de suite. On ne peut pas édicter des impôts avant les élections? Eh bien, on empruntera; ce qui revient absolument au même.

On empruntera. Comment rendra-t-on? On ne sait pas!

Car non-seulement la République ne peut pas payer ce qu'elle doit, mais elle ne peut se suffire à elle-même. Ses dépenses vont grandissant chaque jour. Le déficit de l'an dernier a été de 158 millions. Le déficit de 1885 est fixé par le nouveau ministre des finances à 300 MILLIONS. Quant aux déficits antérieurs, on sait à quel taux ils s'élevaient: TROIS MILLIARDS CENT TRENTE ET UN MILLIONS !!

Allez donc emprunter avec un pareil passif!

Si encore la République n'empruntait que

pour boucher quelques trous, décidée à s'amender, à faire des économies, à rogner les dents et les ongles de ses grands prêtres, à réduire le nombre de ses bureaux de bienfaisance... électorale.

Mais non! Chaque jour nous assistons à de nouvelles créations d'emplois. On pourvoit grassement une collection d'urbains et autres fusilleurs d'otages. Les préfectures, sous-préfectures, bibliothèques, mairies, ministères, etc., etc., augmentent leur personnel, soit-disant pour faire face au surcroît de travail qu'amènera les élections, en réalité pour cesser les fils, neveux, cousins ou arrière-cousins des électeurs disposant d'une certaine influence. A la tribune, dans la presse, on a maintes fois signalé l'envahissement des ministères par cette armée d'inutiles payés et souvent logés, couchés, éclairés, blanchis au mépris des règlements et aux frais des contribuables. Quel compte a été tenu de ces avis ou réclamations? Aucun.

Comparez les chiffres des divers ministères dans ces dernières années, et si vous trouvez des différences, c'est au chapitre: augmentation de dépenses.

Bref, la République n'emprunte que pour pouvoir continuer et folles aventures et folles dépenses.

Or comment rendra-t-elle? Et pourra-t-elle jamais rendre?

Chronique générale.

Le conseil des ministres tenu hier matin présente un intérêt médiocre.

On s'est d'abord occupé de la proposition Rivière tendant à ce que le Sénat reste saisi des projets et propositions de lois votés par la Chambre et transmis par elle au Luxembourg avant sa séparation.

Les ministres ont décidé qu'ils n'avaient pas à intervenir dans une question d'ordre parlementaire intérieur.

Ils ont ensuite discuté le chiffre des crédits sollicités par M. le ministre de la ma-

rine pour la réfection du matériel de la flotte. Ce matériel a beaucoup souffert dans l'expédition du Tonkin, et, pour le remettre en état, nous aurons à dépenser des sommes considérables qu'il sera juste d'inscrire au chapitre des frais que nous a valu cette entreprise aventureuse.

M. de Freycinet a annoncé à ses collègues qu'il mettrait en ce moment la dernière main à l'exposé des motifs du projet portant ratification du traité de Tien-Tsin. Il est donc probable que ce projet sera déposé aujourd'hui lundi sur le bureau de la Chambre.

A bon chat, bon rat. Aussitôt la loi sur le rétablissement du scrutin de liste votée, les opportunistes navrés de ne pouvoir faire marcher le cabinet Brisson à leur guise, ont constitué leur comité électoral. C'est la résurrection du grand comité de la rue de Surresne. Les radicaux et intransigeants ripostent par la constitution d'un comité de la rue Cadet qui va se constituer avec les membres de la gauche radicale, de l'extrême-gauche et ceux qui votent ordinairement avec ces groupes. Nous allons voir se lever drapeau contre drapeau dans le clan républicain, sur le terrain électoral; nous ne nous en plaignons pas.

Dans la dernière réunion de la commission du budget, M. Ribot a eu la naïveté de demander au gouvernement de faire connaître le chiffre des dépenses annuelles que nécessitera l'expédition du Tonkin, afin de faire figurer ce chiffre au budget de 1885. Grand embarras du cabinet; il s'est contenté d'esquiver la question en objectant qu'il n'était pas encore fixé sur ce que l'occupation pourrait coûter.

Parbleu! il n'est pas utile que le pays connaisse le total de ces dépenses avant les élections. M. Ferry, en parlant des violations de traité commises par la Chine, s'écriait d'un ton menaçant: « Ces choses-là se paient! » Oui, elles se paient, mais ce sont les bons contribuables qui les paieront, au lieu et place des Chinois.

OUTRE-MANCHE.

On prête au nouveau cabinet anglais les intentions les plus belliqueuses. Nous pensons qu'il faut se garder de toute appréciation anticipée. Les ministres anglais Tories ou Wighs sont gens sérieux qui s'occupent plus volontiers des intérêts généraux de la « vieille Angleterre » que des intérêts de coterie ou des avidités personnelles. En quoi ils diffèrent sensiblement de nos ministres républicains.

Néanmoins il faut tenir compte de l'entrée dans le nouveau cabinet avec le titre de secrétaire des Indes de lord Randolph Churchill dont le dernier discours sous le cabinet Gladstone combattait violemment l'aplatissement de l'Angleterre devant la Russie. Il faut noter aussi la grande amitié qui unit lord Churchill et lord Dufferin, vice-roi des Indes, lequel n'a cessé de pousser à la guerre.

Le lord Salisbury, premier ministre, est un homme très-ferme et très-circonspect qui ne se laissera qu'à bon escient entraîner dans une guerre.

Toutefois l'hypothèse n'est pas inadmissible. C'est pourquoi notre argent serait peut-être mieux employé à réparer nos vaisseaux, à garnir nos arsenaux, à remplir nos cadres vidés par le Tonkin qu'à élever à la brochette des candidats et des électeurs officiels.

Laïcisation des rues.

Comme en 1793, le Conseil municipal de Paris a été sollicité, la semaine dernière, de laïciser la nomenclature des rues de Paris. Un M. Mesureur a lu, à ce sujet, un Mémoire sans mesure et sans raison.

« Le grand nombre de noms de saints et de saintes qui figurent dans la nomenclature de nos rues, a appelé l'attention de notre commission; la laïcisation de nos rues est une œuvre déjà largement commencée, et qui doit être achevée. »

23 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DRAME DU MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

IX

LE BANDITISME MODERNE (Suite)

— Oui, oui, fit maître Antoine, devenu tout rouge; nous comprenons fort bien, mais votre situation n'est pas la nôtre. Vous, c'est la séquestration, art. 341 et suivants du Code pénal; ce sont les travaux forcés.

— Heu? que dites-vous? s'écria Jules. Je n'ai séquestré personne.

— Non, mais vous avez « prêté un lieu », comme dit le Code; c'est la même chose.

— Pas du tout... Je ne savais pas!

— Ah! si vous prouvez que vous ne saviez pas, c'est différent. Il n'y a plus de culpabilité. D'ailleurs, l'amitié et les soins de votre femme seraient une circonstance atténuante, art. 463 du même Code.

— Je ne comprends pas.

— Vous n'avez pas besoin de comprendre, mais nous autres, nous avons le devoir de penser à nous. Que va devenir cette jeune fille, maintenant?

— Oui, firent à la fois Gaspard et Niveleau, que va-t-elle devenir?

— On ne peut pourtant pas la tuer, dit l'aubergiste.

— La tuer! s'écria maître Antoine, en se levant. Y songez-vous? Un assassinat! Art. 296 du Code, à peine de mort! Non! non! je vous l'ai toujours dit, messieurs, pas une goutte de sang!

— Il n'y en a pas eu, fit Gaspard.

— Heureusement non, et notre tête est à l'abri. Je le crois du moins, car je ne pense pas qu'on nous accuse d'avoir causé la mort de ce pauvre M. Jacobs. Mais il y a vol, vol avec effraction, escalade, violence, etc., ce sont les travaux forcés à perpétuité, messieurs!

— Jamais de la vie, s'écria Gaspard qui tremblait déjà pour sa fortune. Il n'y a pas eu d'effraction, la porte était ouverte; ni d'escalade, puisque nous sommes entrés par la porte; ni de violence, puisque personne ne nous a résisté!

— Et même, ajouta Niveleau, la pauvre demoiselle Jacobs a été très-confiante avec nous, quand vous lui avez fait croire, avec votre adresse habituelle, que son père l'envoyait chercher en toute hâte.

— Tout cela ne signifie rien, reprit maître An-

toine; nous sommes dans un mauvais cas, à cause de cette jeune fille.

M. Jules, effrayé, se leva et, sans mot dire, quitta le salon et alla s'asseoir dans sa cuisine. Sa conscience n'était pas tranquille, et le pauvre homme se figurait qu'en se tenant à l'écart des trois coquins, il se dégagerait de toute responsabilité.

L'ex-notaire sourit en le voyant partir.

— Maintenant que cet imbécile est parti, dit-il, laissons là cette jeune fille sur le sort de laquelle nous ne pouvons rien, puisque cela regarde uniquement le comte d'Irun, et causons de mon affaire.

— Oui, causons tranquillement, fit Gaspard. Les gendarmes sont loin!

— Ils sont loin si nous sommes prudents, reprit Niveleau en hochant la tête.

— Nous le serons, monsieur Niveleau.

— Eh bien, messieurs, voici l'opération financière à laquelle je vous convie. Le succès me paraît certain et les risques sont nuls.

— Succès certain, et risques nuls! s'écria Gaspard. Voilà qui vaut mieux que le vol avec escalade.

— Sans doute, fit Niveleau. Mais il fallait bien débiter par là pour avoir de l'argent à placer. L'ex-notaire fit un signe d'approbation.

— C'est évident, dit-il, quand le capital initial fait défaut, il faut bien se le procurer en...

— En le prenant à ceux qui ont du superflu, dit Gaspard.

— Parfaitement, et c'est ce qui justifie ou du moins explique notre adhésion aux plans du comte d'Irun, mais aujourd'hui...

— Aujourd'hui, reprit Niveleau, nous n'avons plus besoin de cela.

— Non, et nous pouvons marcher seuls. Voici donc, messieurs, ce dont il s'agit. Il y a dans une forêt de Maine-et-Loire, la forêt d'Ombrée, si je ne me trompe, et dans une autre forêt de la Sarthe, des minerais de fer...

— Bah! s'écria Gaspard, de vrais minerais?

— Oui, cette fois, répondit Antoine; de vrais minerais, qu'on prétend très-riches. Rien n'est plus facile que de monter une affaire sur ces minerais, mais pour une affaire du genre de celle dont je vous parle, il faut le concours des grands établissements de crédit, et des administrations départementales; il faut même le concours de l'État. J'ai tout cela. J'ai déjà tâté le terrain. Tout le monde mord à l'hameçon. Chacun veut une petite part du gâteau, mais la plus grosse sera pour nous. Retenez bien ce que je vous dis, messieurs: on n'a pas plus de peine à monter une grande affaire qu'une petite. Or, dans les petites il n'y a rien à prendre, tandis que dans les grandes, on s'enrichit comme on veut!

— Bravo! s'écria Gaspard. C'est admirable.

Études de M^e PELLETIER, avoué-licencié à Cholet,
et de M^e LOISEAU, notaire en la même ville.

VENTE SUR LICITATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur

DE

La Métairie dite du Rivage

Située commune de Somloire, contenant 28 hectares
66 ares 40 centiares.

L'ADJUDICATION aura lieu le **MERCREDI 15 JUILLET**
1885, en l'étude et par le ministère de M^e LOISEAU,
notaire à Cholet, à deux heures de l'après-midi.

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Cholet, le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré et signifié tant à avoué qu'à domicile ;

À la requête de :

M. Emile Bréhéret, propriétaire, demeurant à Cholet,
Demandeur, ayant pour avoué M^e Marcel PELLETIER, demeurant à Cholet, place
Travot ;

En présence de :

1^o M. Anatole Bréhéret, architecte, propriétaire ;

2^o M. Gustave Bréhéret, négociant, propriétaire ;

Demeurant tous deux à Cholet ;

3^o M. François Daviau, propriétaire, demeurant à Cholet ;

Défendeurs, ayant pour avoué M^e LEBOUCHER, demeurant à Cholet, rue Saint-Martin,

Il sera, le mercredi quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, à deux heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e LOISEAU, notaire à Cholet, commis à cet effet, procédé à la vente sur licitation entre majeurs, au plus offrant et dernier enchérisseur, avec admission d'étrangers, des biens ci-après désignés :

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

ONZIÈME LOT.

La MÉTAIRIE DU RIVAGE, située commune de Somloire, arrondissement de Saumur, exploitée par le sieur Jean Dufois, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, issues, ruages, jardins, terres labourables et prés, et contenant vingt-huit hectares soixante-six ares quarante centiares, d'après le relevé cadastral ci-après redroitu :

Sect. Polyg.	N ^o	LIEUX DITS ET LEUR NATURE	CONTENANCE.
F	2	5 Le Rivage, bâtiments	
"	"	5 Le Grand-Pâtis, terre, jardin, cour et sol de bâtiments, contenant quatre hectares soixante-dix ares ; ci.....	4 70 "
"	"	4 Le Pré-du-Rivage, pré et terre labourable, contenant trois hectares soixante-dix ares ; ci.....	3 77 "
"	"	3 Le Pâtis-Bas, pré et terre, contenant trente-deux ares ; ci.....	" 32 "
"	"	2 Et un autre Pâtis-Bas, pré et terre, contenant un hectare soixante-dix ares ; ci.....	1 70 "
E	20	3 Le Pré-de-Fontaine, pré, contenant soixante-deux ares ; ci.....	" 62 "
"	"	10 Ancien chemin annexé à ce pré, en nature de pré, contenant quatre ares quarante centiares ; ci.....	" 04 40
"	"	4 Champ-de-Fontaine, terre, contenant un hectare quarante-trois ares ; ci.....	1 43 "
"	"	9 Ancien chemin annexé à ce champ, contenant huit ares ; ci.....	" 08 "
E	30	4 La Grande-Lande ou Brande, contenant quatre hectares quatre ares ; ci.....	4 04 "
"	"	6 Le Champ-de-Pagane, terre, contenant deux hectares quatre-vingt-dix ares ; ci.....	2 90 "
"	"	7 La Petite-Bosse, terre, contenant un hectare quatre-vingt-dix ares ; ci.....	1 97 "
"	"	8 Le Champ-Pailou, terre, contenant un hectare quarante-huit ares ; ci.....	1 48 "
"	"	9 Le Champ-du-Bois, terre, contenant deux hectares quatre-vingt-cinq ares ; ci.....	2 95 "
"	"	10 Le Petit-Champ-du-Bois, terre, contenant un hectare quarante-six ares ; ci.....	1 46 "
"	"	11 Et le Champ-d'Avoine, terre, contenant un hectare vingt ares ; ci.....	1 20 "
Totale de la contenance égale à celle annoncée : vingt-huit hectares soixante-six ares quarante centiares ; ci.....			28 66 40

Mise à prix : quarante-huit mille cinq cents francs ; ci... 48,500 fr.

S'adresser, pour les renseignements, à :

1^o M^e PELLETIER, avoué, poursuivant la vente ;

2^o M^e LEBOUCHER, avoué collicitant ;

3^o M^e LOISEAU, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé à Cholet, le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.
M. PELLETIER.

Eoregistré à Cholet, le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, folio 70, verso, case 1^{re}.

Reçu un franc cinquante centimes, décimes trente-huit centimes.

BAJON.

A LOUER ANCIENNE MAISON LAVOYE

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au
Champ-de-Foire.

A VENDRE

D'OCCASION

VOITURE AMÉRICAINNE ou fermée.
à volonté. Bon marché.

S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ A CÉDER

Dans un chef-lieu de canton des
environs de Saumur.

Bonnes conditions.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Remise, Cave et Grenier

S'adresser à M^{lle} LECHAT, ou à M^e
ENAC, notaire. (457)

Etudes de M^e BOURRON, notaire à
Angers, place de la Laiterie, suc-
cesseur de M^e BIZARD.

A VENDRE Joli Domaine

Dans les Deux-Sèvres, en un
seul tenant, et à proximité
de plusieurs gares ;

Comprenant : PETIT CHATEAU
neuf, dépendances et réserves, belles
prairies, plusieurs métairies et bor-
deries.

Propriété de rapport. — Toutes
facilités de paiements.

Pour tous renseignements et trait-
ter, s'adresser audit M^e BOURRON,
détenteur des baux, titres et plan de
la propriété. (543)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

BEAUX APPARTEMENTS

Meublés ou non meublés.

Situés rue Nationale, 31.

S'adresser à M^{me} veuve BOUGNIER.

Beau MOBILIER à vendre à l'amiable.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Jolie MAISON Bourgeoise

Entièrement restaurée à neuf

Avec beau Jardin, cour et écurie

Située rue des Boires, n^o 25.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigongne
et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau
jardin bien affructé, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me}
veuve GOUBERT, au pavillon, rue des
Capucins.

A VENDRE

Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécani-
cien, rue de la Chouetterie, Saumur,
représentant de la maison Benier.

A VENDRE

CHEVAL bai cerise, se mon-
tant bien, demi-sang, 3 ans. Prix
modéré.

S'adresser à M^e GUYARD, notaire
aux Rosiers-sur-Loire. (451)

A CÉDER

Pour cause de santé,

UN BON CAFÉ

Situé au centre de la ville de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

M. PERRYAY

Organiste

Accordeur de PIANOS diplômé,
fait toutes les réparations qui se ratta-
chent à cette profession.

S'adresser chez M^{me} GUILLEMET,
lampiste, rue de la Tonnelie, 31.

OFFRE Afin de donner plus d'ex-
tension à une imprimerie
ayant 85 ans d'existence et imprimant
2 journaux politiques, on offre à un
typographe marié, muni de références
de premier ordre : 1^o une association ;
2^o la direction relative de l'imprimerie
(le cédant se réservant exclusivement
la rédaction des journaux). Ecrire à
M. BRETAGNE, Agence Havas, 8, place
de la Bourse, Paris.

ON DEMANDE des ouvriers et
des apprentis, chez M^{me} BRETHERET,
rue du Marché-Noir, 23.

UN HOMME jeune, dans la force de
l'âge, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

ÉVITER
LES
CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
PRÉPARÉ
LE VÉRITABLE
ROU

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres

AGRANDISSEMENT DES MAGASINS DE LA MAISON

AUGUSTE BILLY

Rue Nationale, 21, SAUMUR

Grande spécialité d'Articles de chauffage de tous modèles et de
toutes provenances. Choix considérable de Cuisinières en fonte,
sortant de meilleures Fonderies, vendues à des prix modérés, défilant
toute concurrence.

Grand assortiment d'Articles en fer battu étamé et émaillé, de
toute sorte. Articles en cuivre pour pâtisseries, confiseurs, distillateurs.
Réparations à bref délai de tous articles en cuivre, tôle, ferblanc et
zinc.

Seul possesseur du grand FOURNEAU avec CENDRIER-TRIEUR,
l'usage des restaurateurs, maîtres d'hôtel et maisons bourgeoises.

Grande et seule fabrication de la POMPE de JARDIN en cuivre
étamé et de tous accessoires s'y rattachant.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABBÉTOUR.

Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY
étant de premier choix, sont vendues à garantie.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

par par
mois mois

Envoi franco des catalogues
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

ATLAS NATIONAL

DICTIONNAIRE ALPHABÉTIQUE

ATLAS NATIONAL

DES COMMUNES DE FRANCE

VILLAGES, BOURGS, HAMEAUX, CHATEAUX, LIEUXDITS, etc.

Indiquent Population, Distance kilométrique, Foires, Marchés, Commerce, Productions, Curiosités, Bureau
de Poste, Télégraphe, toutes les stations.

Contenant 85 CARTES de statistique commerciale et industrielle
ET LES PLANS EN 3 COULEURS DES GRANDES VILLES DE FRANCE (COLLECTION ENIGNE)

Par de la BRUGÈRE

Membre de la Société de Géographie, Lauréat des Expositions universelles
et des Sociétés savantes

IL PARAÎT 2 LIVRAISONS PAR SEMAINE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
ET MARCHANDS DE JOURNAUX

25^{CS} LA
LIVRAISON
1.000 lignes de texte
et 1 plan colorié

Adresser 25 cent. en timbres à M. FAYARD, 76, B^e St-Michel, Paris, pour recevoir franco la 1^{re} livraison avec...